

Nantes, le 26 novembre 2024

IH

Saison 2024/2025

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que votre enfant est sélectionné pour participer au stage départemental qui aura lieu du :

Du Jeudi 02 au Samedi 04 Janvier 2025 à Beaulieu (44)
Complexe Sportif Mangin Beaulieu à Nantes – Stage à la journée 9h30/17h
🚗 Début : le jeudi 02 janvier à 9h30
🚗 Fin : le samedi 04 janvier à 17h
Sur ce stage, prévoir le pique-nique.

Coût du stage : 60 Euros pour 3 jours

Quotient familial	Quotient 1 Inférieur à 500 €	Quotient 2 De 500 € à 900 €	Quotient 3 De 901 € à 1300 €	Quotient 4 De 1301 € à 1700 €	Quotient 5 Supérieur à 1701 €
Coût du stage	39€	44,50 €	47,00 €	52,50 €	60,00 €

Il est possible de régler avec les chèques ANCV , ou par virement (bien indiquer Nom-Prénom de l'enfant) ou par chèque (possible en 3 fois (joindre les 3 chèques avec un échéancier de dépôt, à l'ordre du CDTT44). Merci de nous joindre l'attestation précisant votre quotient familial (à fournir uniquement pour le 1^{er} stage de chaque saison). En cas d'absence sur le stage, il faudra impérativement un certificat médical, en cas contraire, le coût du stage sera inchangé.

Voici le RIB : IBAN : FR76 1027 8361 4300 0111 4470 107 BIC : CMCIFR2A

La réponse (positive ou négative) même pour les remplaçants, via ce lien [Participation Stage Janvier 2025](#) devra est faite pour **le mercredi 18 décembre 2024**.

Si l'enfant participe au stage, merci de compléter l'autorisation parentale via ce lien avant le début de stage [Autorisation Parentale](#) .

Dans l'attente de se rencontrer,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments sportifs les meilleurs.

Ingrid HOREAU,
Conseillère Technique Départemental

Copie : S. PRODHOMME, D. BERTIN, clubs concernés.

Comité de Tennis de Table de Loire-Atlantique - Maison des Sports - 44 rue Romain Rolland - BP 90312 - 44103 NANTES

Tél : +33 2 51 80 63 90 - Courriel : contact@cdtt44.fr - site : <http://cdtt44.fr/>

SELECTION AU STAGE DEPARTEMENTAL

Juniors :

- GABILLARD Maël NANTES ST JOSEPH
- ROIGNARD Ibrahim NANTES ST JOSEPH
- SYLVAIN Julien NANTES ST MEDARD DE DOULON
- DEMEY Sarah NANTES ST MEDARD DE DOULON

Cadets :

- RICHARD Nikita NANTES ST MEDARD DE DOULON
- COLOMBO Roméo NANTES ST MEDARD DE DOULON
- MARHADOUR Edouard ORVAULT
- TAGNE Thibault ORVAULT

Minimes :

- NOUBLANCHE Raphaël NANTES ST JOSEPH
- POITTEVIN DE LA FREGONNIERE Timéo NANTES ST MEDARD DE DOULON
- BERTRAIT Tom NANTES TT
- DUFOREAU Paul JOUE SUR ERDRE
- LANGEVIN Yahiko ST JULIEN
- LALOUE Bastien MESANGER
- CASTANIE Lucien NANTES ST MEDARD DE DOULON

Benjamin :

- MANIERE Nathanael CARQUEFOU
- STEPHAN Michel NANTES TT
- GABILLET Jeanne CARQUEFOU
- ALVES Taïna-Flor CARQUEFOU
- ADE Benjamin CARQUEFOU
- FORTINEAU Timoté ST PHILBERT DE GRAND LIEU

Poussins :

- PRUDHOMME Jules NANTES ST MEDARD DE DOULON
- BIANCHI Ambre ORVAULT
- ROUX Arthur NANTES ST JOSEPH

Remplaçants :

- TEIXEIRA Loris ST COLOMBAN
- LANGEVIN Leila MESANGER
- DURAND Mathis ST SEBASTIEN
- DELANOUE Gautier NANTES ST JOSEPH
- AUNIS Mathieu ST BREVIN

Encadrements : Simon ROBIN, Ingrid HOREAU , Youri MIRALLES , Mathieu Bruneau le samedi, Mathis Prodhomme le jeudi et vendredi

A ne pas oublier dans le sac :

- 2 paires de chaussures (tennis de table et SPORT EXTERIEUR)
- Votre équipement pongiste (raquette, bouteille d'eau, serviette...). Prévoir un nombre important de rechanges (1 TEE-SHORT PAR JOUR)
- Votre duvet et nécessaire de toilette (serviette de toilette).
- Prévoir des jeux de société
-

FORMULAIRE D'AUTORISATION DE DIFFUSION

Le Comité Départemental de Tennis de Table de la Loire-Atlantique (CDTT 44) peut photographier ou me filmer mon enfant dans le cadre des différents événements ou activités que le CDTT 44 organise.

J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de mon image dans le cadre de la promotion du CDTT 44, notamment sur son site internet et ses réseaux sociaux, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou support numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou du CDTT 44.

En conséquence de quoi, je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre du Comité Départemental de Tennis de Table de la Loire-Atlantique (CDTT 44) qui trouverait son origine dans l'exploitation de mon image dans le cadre précité. En contrepartie, le CDTT 44 s'engage à respecter l'image et à ne l'utiliser que dans le cadre précédemment défini.

Je suis informé que je dispose à tout moment du droit de faire modifier, rectifier ou supprimer les données personnelles mises en ligne conformément aux dispositions de la CNIL (www.cnil.fr).

Règlement intérieur du stage organisé par le Comité de Tennis de Table de Loire-Atlantique

- Les stages organisés sous l'égide du Comité de Loire-Atlantique ont pour objectif d'apporter aux participants un complément performant. Ils doivent par conséquent se dérouler dans les meilleures conditions possibles.
- L'encadrement prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité ainsi que la santé physique et morale des participants.
- La participation à de tels stages implique l'acceptation préalable et le respect des règles portant sur les 4 points suivants :

1. Programme : établi par les techniciens du comité, il prévoit des plages horaires d'entraînement, de compétition, de récupération. Aucune dérogation ne peut être acceptée sans l'accord des organisateurs.

2. Respect mutuel : le respect mutuel, qui concerne aussi bien les jeunes, l'encadrement ou le personnel, est le principe fondamental de la vie en collectivité. Le non-respect d'autrui ainsi que tout comportement susceptible de nuire à l'image du Tennis de Table sera sanctionné.

3. Comportement : le bon déroulement d'un stage et son efficacité implique des règles de comportement acceptées par tous, et notamment :

- le respect des horaires : de réveil, de repas, de départ, de navettes, d'entraînement, d'extinction des feux, etc...
- le respect des installations : que ce soit les lieux d'entraînement ou d'hébergement.
- le respect des consignes données par les organisateurs.

4. Récupération : aspect fondamental de la qualité d'un stage ou d'une compétition, la récupération dépend de plusieurs facteurs : le sommeil, l'hygiène, la diététique, la sieste.

La consommation d'alcool, de tabac, de drogue ou de produit dopant quel qu'il soit, est formellement interdite.

☞ **Toute infraction à l'une de ces règles peut entraîner l'EXCLUSION IMMEDIATE DU STAGE.**